



CLUB PHILATÉLIQUE DE WAVRE

BULLETIN PÉRIODIQUE

Ière année - N° 4

26/I/70

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, Chée de Louvain, 1300 Wavre.

Service " CIRCULATIONS "

Ce service est donc réorganisé depuis le 5 janvier dernier. S'il vous intéresse, faites-vous inscrire. Deux possibilités :

1°) Examen au local aux séances des lundis.

Vous prélevez les timbres qui vous conviennent et vous appliquez votre cachet dans la case vidée. Vous remplissez le bulletin de prélèvement et vous le remettez au préposé. Les prélèvements sont réglés au COMPTANT.

2°) Vous pouvez recevoir les circulations à domicile.

Au moment du prélèvement, vous apposez votre cachet dans la case vidée. Vous complétez la feuille de route. Vous remplissez une des cartes timbrées et la déposez à la boîte aux lettres de la poste. Vous transmettez la circulation au membre dont les nom et adresse suivent les vôtres sur la feuille de route. Vous ne conservez pas les carnets plus de 5 jours. Les paiements s'effectuent au C.C.P. n° 6287.93 de Mr André RIGA à Wavre pour le carnet de dépôt 233408 du C.P.W. en indiquant le N° de la circulation.

Evitez les timbres trop courants et ceux en mauvais état.

Les carnets sont reçus par les préposés à ce service :

Th. PEETERS et Rd. TOMBEUR.

Un service " postal " original.

Ce n'est un secret pour personne que notre appareil postal est rouillé et qu'il fonctionne mal.

Depuis le 1er décembre 1969, Monsieur Jean Aerts d'Edegem, dans la province d'Anvers, distribue dans toute celle-ci : imprimés, cartes postales, prospectus, journeaux et revues au prix unique de 75 centimes pour 50 grammes alors que le tarif officiel est de 1,50 F pour 20 grammes !!! Monsieur Aerts déclare : " Où l'Etat a échoué, le particulier doit prendre la relève ".

Jamais en Belgique, un homme, un isolé, n'avait lancé un tel défi à une administration publique. Mr Aerts a même créé son propre timbre : rouge sur fond blanc, orné au centre, d'une reproduction de la statue de Brabo; dans le coin supérieur gauche, les armoiries d'Anvers. Il porte les mentions " 75 ct. et Distri-Flash".

Pour démarrer, son promoteur en avait fait imprimer 500.000 aussitôt vendus. De nombreux philatélistes lui ont réclamé des exemplaires de ce timbre d'un nouveau genre. Pour satisfaire ceux-ci, Mr Aerts a décidé d'émettre un timbre spécial. Une sorte de carte-souvenir sur laquelle figureront deux reproductions du timbre, l'un neuf et l'autre oblitéré. Cette carte sortira bientôt de presse et coûtera 40 francs.

Il y a déjà 350 dépôts dans la province d'Anvers. Chaque dépôt est doté d'un cachet "postal" portant un numéro. Il y a dans la province 150 communes et villes et 485.000 boîtes aux lettres. Chaque " facteur " distribuera 2.000 imprimés par jour. Il faudra 2.000 "facteurs".

Mr Aerts espère étendre son service dans d'autres provinces et pourquoi pas dans toute la Belgique !!!

Une affaire à suivre !!!

(Extrait de "Spécial" du 3 décembre 1969)

Un peu d'histoire .

ESSLING

Savez-vous qu'au 15e siècle, afin de pouvoir ouvrir un étal de Boucher, à Essling, il fallait

- 1° avoir un cheval;
- 2° faire partie de la Compagnie de Cavalerie de la Ville et
- 3° assurer le service de la poste à tour de rôle.

Cette poste appelée " POSTE AUX BOUVIERS " dura environ 200 ans!

CARNET ROSE OU PHILATELIE.

Dans " Le Soir " du 24 janvier 1963, nous pouvons trouver l'anecdote suivante, sous la signature de M. Léon Treich :

" Un soir, L.-L. Martin nous conta une histoire, une histoire vraie, dont nous demandons la permission de ne pas nommer les héros, car l'un d'eux vit toujours :

- J'ai rencontré aujourd'hui Melle C..., la fille du collectionneur mort quelques mois avant la Première Guerre mondiale. Connaissez-vous son aventure ? Son père s'était ruiné pour enrichir toujours davantage sa collection de timbres qui valait, certes, une fortune. Voici qu'un jour Melle C... est demandée en mariage. Elle avait 18 ans, était délicieuse, mais sans dot. Sollicité par le notaire familial de vendre je ne sais quel timbre de je ne sais quelle Silistrie dont le prix aurait suffi à assurer à son enfant un avoir convenable, C... placé entre cette mutilation de sa collection et le bonheur de la jeune fille, n'hésita pas: il sacrifia la fille. Pas mal, n'est-ce pas ? Mais la fin de l'histoire vaut son commencement : en 1914, C... mourut. Que pensez-vous que fit la fille ? Qu'elle prit sa revanche en épousant un amoureux de son choix ? Point : elle poursuivit la collection. Elle a aujourd'hui (Louis Léon Martin parlait en 1931) 38 ans; elle est à toutes les ventes de l'hôtel Drouot. Sa collection est d'un prix inestimable. "

N'est-ce pas formidable ?!?!?

BIBLIOGRAPHIE

A la demande de certains de nos membres, nous donnons ci-dessous les titres d'ouvrages pouvant les intéresser

CONGO : 50 ans d'histoire postale, par le Général Du Four.

Epopée de l'air au Congo, par J. Hénin

Marques postales, Brabant 1648-1849 Epuisé ?

Emission des T.P. n° 17 à 21 par E. de Witte

Les vols de Gand 1913, par Raoul Hubinont

Marques postales de Guerre de Belgique 1914-1918, par Paul Leclercq de
Sainte-Haye

Cachet " Car postal " par Mayence.

Astronomie - Philatélie, par Melle P. Brabant

Jeux Olympiques " Squaw, Valley, Rome, " par R. Dejover.

La taille-douce

Lorsque le projet -modèle à l'échelle- est réalisé, le graveur copie le motif du timbre-poste sur un mica. Ensuite, le motif du timbre-poste, et ce dans le format normal, est transposé, en négatif, sur le coin original recouvert de gélatine. Le graveur a donc, en ce moment, un croquis sur le coin original avant de commencer la gravure. Il faut dire que le coin original est une pièce d'acier (carrée) dans laquelle l'artiste grave à la main le motif du timbre au moyen d'outils spéciaux. Le graveur du timbre doit être vraiment un spécialiste, car toutes les gravures doivent être étudiées, doivent être régulières. L'artiste devra creuser horizontalement, perpendiculairement, en oblique...; la 1ère gravure sera souvent croisée par une seconde, une troisième avant d'obtenir les nuances. Le graveur, pour ce travail vraiment précis, se sert toujours de la loupe. Il va sans dire qu'il ne travaille qu'un certain laps de temps chaque jour; qu'il doit avoir une vue parfaite, et surtout beaucoup de patience et d'attention.

Pendant un mois environ, il travaillera le sujet. Mais pendant ce temps, par des épreuves d'impression, il se rendra compte du travail déjà réalisé.

La gravure doit être ensuite acceptée par l'Administration.

Le coin original légèrement chauffé est placé ensuite dans un four électrique (780° - 800° C.) , puis refroidi. A partir de ce moment, tout est définitif, car le coin ne peut plus être modifié. Cette gravure originale est reportée sur une molette (cylindre d'acier) au moyen d'une machine à transfert. Sous une pression de plusieurs tonnes, le timbre apparaît alors en relief sur la molette. A l'aide de celle-ci, on empreint la vignette dans un cylindre de métal et ce autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir les feuilles de 30 - 50 - 100 ou 200 timbres. On a ainsi obtenu la Planche. Il faut aussi ajouter que ce cylindre, avant utilisation, est revêtu de cuivre, est vu et revu, et est finalement achevé au diamant. La surface minime d'un timbre-poste demande toutes ces précisions. La planche est ensuite encrée, puis essuyée afin que les creux gardent uniquement l'encre. L'impression peut commencer.

Les timbres obtenus par ce procédé s'appellent "timbres gravés".

Quelques exemples de timbres belges en taille-douce :
épaulettes- médaillons - Roi casqué - Siteb (n°410) - Charleroi
(n°437) - U.P.U.

(à suivre)